



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

2ème CM - 2026 du mercredi 29 avril 2026 20:00

En exercice : 11
Présents : 11
Excusés : 0
Absents : 0

Date de la convocation :
20/04/2026

Président de séance :
Cyrille BECKER

Secrétaire de séance :
Delphine BERGER

Assistante secrétaire :
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY

Rapporteur : Le Maire

N° interne de l'acte : 17/2026

N° de feuillet : 2

mercredi 29 avril 2026, le Conseil Municipal de MAIRIE DE RAVILLE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie de Raville - Salle du Conseil.

Membres présents :

Cyrille BECKER , Michel URBAN, Mélanie BECKER, André ERHARD, Delphine BERGER, Matthieu GOBILLOT, Stéphanie BERJOTIN, Anne-Laure TOUSSAINT, Didier ANCIAUX, Amélie VERRIER , Julien GOLABEK

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

DCM 17/2026 - DELIBERATION POUR NOMINATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS DE LA CCHCPP.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Haut Chemin Pauys de Pange,

Vu la délibération de la Communauté de Communes relative à la création des commissions thématiques,

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la commune au sein des différentes commissions communautaires, afin d'assurer sa représentation et sa participation aux travaux intercommunaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE** les représentants suivants pour siéger au sein des commissions de la CCHCPP :

Commission - Finances et ressources :

- Titulaire : non désigné
 - Commission Mutualisation et service aux communes :**
 - Titulaire : Michel URBAN
 - Commission - Environnement - Trame verte et bleue - Transitions :**
 - Titulaire : Didier ANCIAUX
 - Commission GEMAPI :**
 - Titulaire : non désigné
 - Commission - Développement économique, numérique et attractivité :**
 - Titulaire : Matthieu GOBILLOT
 - Commission - Aménagement du territoire :**
 - Titulaire : Andre ERHARD
 - Commission - Communication :**
 - Titulaire : Didier ANCIAUX
 - Commission - Service à la personne dont RPE et école de musique :**
 - Titulaire : Stéphanie BERJOTIN
 - Commission - Déchets :**
 - Titulaire : non désigné
 - Commission - Eau et assainissement :**
 - Titulaire : Cyrille BECKER
- **AUTORISE** le Maire à notifier cette délibération à la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange ;
 - **PRÉCISE** que ces désignations restent valables pour la durée du mandat, sauf modification ultérieure.
- Adopté à 11 voix pour.**

Commentaires :

Résultats de vote :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Assistante de la secrétaire de séance,
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
et le présent extrait certifié conforme au
registre.

M. le Maire, Cyrille BECKER

